PARMAIN

N° 71

VILLE DE PARMAIN

Plus Haut et Plus Outre

Avril 2018

Le Bulletin

Sommaire

4 **Autour du tapis vert**
- Séance du 12 décembre 2017
- Séance du 16 janvier 2018

5 **Vie communale**
- La ville sous la neige
- Du changement dans le personnel communal
- Piste cyclable
- Caméra police municipale
- La Newsletter
- Inscriptions scolaires
- Tarif restauration scolaire
- Rythmes scolaires
- Repas de l'Age d'Or
- Noël des enfants de nos résidences sociales
- Jazz au fil de l'Oise
- Théâtre
- Salon du Livre
- Galettes des Rois
- Séjour ski
- Carnaval
- Concours d'orthographe
- Chasse à l'œuf

18 **Retour sur images**
- Noël des enfants de la ville
- Marché de Noël
- Fête des jeux en bois
- Diplômes du travail

20 **Jeu**
- Le coin du lutin fouineur

21 **Du côté des associations**
- ACAP
- Association des familles
- La Leche League
- Water Polo
- AREJ
- Loto de la Saint Valentin
- Muay Thai Boxing
- CPCLC
- Parmain Classic

26 **Nouvelle association**
- Zumba Family

26 **Artisanat et commerces**
- City Vision
- Nouveau médecin
- F.F. Jardin

27 **A propos de...**
- Pompiers
- PNR
- TRI-OR
- IDVROOM
- Solibail

30 **Prochainement**
- Exposition Mermoz
- Les Journées de l'Arbre

- Permis de construire
- Déclarations préalables
- Naissances
- Mariages
- Dècés

32 **Agenda**

Le Mot du Maire

Peut-être allez-vous penser à la lecture de ce texte … *« le maire remet ça avec les logements sociaux »*, non *« je ne remets pas ça »*, mais il faut bien avouer que la majeure partie de mon temps est dévorée par ce sujet, par la mise en place de projets et ils ne manquent pas, émanant de tous les horizons.
Votée en 2000, la loi SRU définit de façon précise les directives liées au logement locatif social en tant que quantité, surfaces, types de logements et délais de mise en place.

2025 est le délai de mise en place, le type de logement est défini en fonction du projet suivant une grille allant de l'accession au *« très social »*, les surfaces de même et pour ce qui est du nombre, 25 % est la base appliquée au nombre de foyers des communes concernées sur tout le territoire national.

A Parmain, la projection 2025 est de 2200 foyers x 25 % = **550 logements** dont **270 déjà construits**, soit un solde à construire de **280 logements** au 31 décembre 2025.

Cet objectif est divisé en sous objectifs triennaux (de trois ans) dont la réalisation est capitale pour les communes, la non réalisation étant assortie de « super-pénalités », égale à trois à quatre fois la taxe de base payée par la ville n'ayant pas atteint le seuil de 25 % de logements sociaux.

La taxe de base est de 60 000 € par an.

En cas de non atteinte des objectifs triennaux la surpénalité représenterait un réel danger financier dont le montant égal de 3 à 5 fois le montant de base ferait peser sur la ville une taxe annuelle de 180 000 € à 300 000 € par an la mettant en quasi cessation de paiement et donc sous tutelle préfectorale.

ONZE communes ont été surtaxées dans le Val d'Oise en début d'année 2018, dont une commune de 7 000 habitants à hauteur de 400 000 € par an soit 1 200 000 € au titre de l'objectif triennal 2014/2016 non atteint, menaçant de faire exploser les taux communaux d'imposition.

Celles et ceux qui systématiquement font des recours (particuliers ou associations) sur TOUS les projets ou permis de construire de logements sociaux, doivent prendre conscience de leurs responsabilités vis-à-vis des Parminois.

J'appelle les uns et les autres à une réflexion citoyenne et solidaire sur le grave sujet du logement.

Votre Maire,
Roland Guichard,
Président de la Communauté de Communes,
Chevalier de la Légion d'Honneur.

BULLETIN PÉRIODIQUE
D'INFORMATION MUNICIPAL

Avril 2018 - N°71

Directeur de la publication :
Roland Guichard

Rédacteur en chef :
François Kisling

Assistante de Communication :
Sylviane Saumier

Toutes correspondances
à adresser :
Mairie de Parmain 95620

Commission
Information / Communication

Impression - Réalisation EFIC
Tél. : 03 44 59 31 81
www.impression-oise.fr

AUTOUR du tapis vert

Les points de l'ordre du jour des comptes-rendus des séances

• Séance du 12 décembre 2017

1) Installation d'un nouveau membre du conseil municipal et désignation dans les commissions

2) Décision modificative n°2 au budget 2017

3) Fête de la campagne – demande de subvention

4) Demande de subvention exceptionnelle – COS de Parmain

5) Garantie d'emprunts avec Antin Résidences – programme de logements sociaux rue des Coutures

6) Tarifs de la restauration scolaire, des NAP et des études du soir

Quotient mensuel	Tarifs 2018
De 0 à 700 €	3.37
De 701 à 1000 €	3.69
De 1001 à 1300 €	4.04
De 1301 et plus	4.24
Repas PAI *(Projet d'Accueil Individualisé)*	1.38
Repas Enfants extérieurs	8.43
Repas adulte	5.95

Tarifs NAP Vendredi :

Quotient mensuel	Tarifs 2018
De 0 à 700 €	2.68
De 701 à 1000 €	3.26
De 1001 à 1300 €	3.77
De 1301 et plus	4.07

Tarifs étude du soir :

	Tarifs 2018
1 enfant	33.07
2 enfants	28.60
3 enfants	25.06

7) Tarifs des accueils de loisirs 2018

8) Séjours hiver 2018

9) Uniformisation des tarifs théâtre, cinéma et concerts

• Séance du 16 janvier 2018

1) Installation d'un nouveau membre du conseil municipal et désignation dans les commissions

2) Désignation d'adjoints au maire

3) Autorisation de signer les investissements

4) Groupement de commandes du matériel de reprographie

Le texte complet des délibérations du conseil municipal est consultable sur le site de la commune :
www.ville-parmain.fr

Neige

Début février …
ainsi qu'en mars Parmain sous la neige.
C'est plus de 80 tonnes de sel qui ont été répandues sur les routes parminoises par 2 équipes en place dès 4h du matin, pendant toute cette période neigeuse.
Merci aux services techniques de la ville.

LAURENT PLUQUET

DU CHANGEMENT DANS LE PERSONNEL COMMUNAL

FRÉDÉRICK FÉZARD

Nous souhaitons la bienvenue à :
- Laurent Pluquet, nouveau directeur des services techniques et de l'urbanisme, en remplacement d'Alain Piriou, parti à la retraite. Il vient de la ville d'Achères où il était responsable du centre technique municipal.

- Frédérick Fézard, nouveau responsable du service finances, en remplacement de Florence Poveda.
« Parminois depuis quelques années, je suis heureux de pouvoir apporter mon expérience et mon expertise au sein des services de la commune ».

PISTE CYCLABLE

La piste cyclable s'arrête actuellement allée des Peupliers.

Dans l'attente de sa prolongation jusqu'au collège « Les Coutures », (en longeant la ligne de chemin de fer), et dans le but d'assurer la sécurité des collégiens, un tracé temporaire, empruntant la rue de la Paix, a été décidé.

Pour faciliter la circulation rue de la Paix, celle-ci a été mise en sens unique et pour renforcer la sécurité des cyclistes, le passage vers l'allée des Peupliers a été fermé.

CAMÉRA POLICE MUNICIPALE

Depuis le 13 novembre 2017, la police municipale est équipée de caméras-piétons.

Le préfet du Val d'Oise a autorisé à titre expérimental l'utilisation de celles-ci, afin de filmer les interventions (protection des agents).

Cette autorisation, renouvelable, est valable jusqu'au 1er juin 2018.

Guy Pigné,
Adjoint chargé de l'urbanisme et de la sécurité

LA NEWSLETTER

Un problème de réception pour les adresses « Hotmail » et « Live » ?

La lettre de Parmain (newsletter), est envoyée aux abonnés un jeudi sur deux.
Vous vous êtes inscrit à la newsletter et vous ne la recevez pas !
Nous avons effectué auprès de Microsoft une demande pour nous retirer de leur blacklist.
Elle a été prise en compte. Les internautes disposant d'une messagerie Microsoft (Live - Hotmail) recevront à présent nos newsletters.

En cas de problème, contactez Sylviane Saumier par e-mail (ssaumier@ville-parmain.fr) ou par téléphone (01 34 08 95 71).

François Kisling,
Adjoint chargé de l'information
et de la communication

Newsletter 22 mars 2018
Parmain

Samedi 24 mars 2018, chasse à l'œuf

Samedi 24 Mars 2018 - 10h30
Cette « chasse à l'œuf » est réservée aux enfants parminois scolarisés (maternelle et primaire)

Rendez-vous derrière la bibliothèque.

Lire la suite

Du 24 mars au 1er avril, exposition de peinture des élèves de l'atelier Anna Gladina

Samedi 24 Mars 2018 - 14h00 - Dimanche 1 Avril 2018 - 19h00
Anna Leko-Gladina, artiste peintre professionnelle, diplômée de l'école des Beaux Arts de Sarajevo, présente les divers travaux (peintures à l'huile et acrylique, diverses techniques, collages), de ses élèves de l'année.

Lire la suite

Dimanche 1er avril, Salon du "disque vinyle" à la salle Jean Sarment

Dimanche 1 Avril 2018 - 10h00 - 21h00
Salon du Disque Record Hop.

• Pour tous les collectionneurs et amateurs de Vinyles, CD, Affiches, matériels Hifi ...

Lire la suite

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Les inscriptions scolaires ont lieu du mardi 3 avril au samedi 21 avril 2018
Se munir des documents suivants :

1) Livret de famille (pages des parents et de chaque enfant)
2) Carnet de santé (uniquement les vaccinations)
3) Justificatif de domicile (quittance de loyer – EDF/GDF – Lyonnaise des Eaux)
4) Numéro allocataire CAF
5) Jugement en cas de séparation : autorité parentale, domiciliation de l'enfant et modalités de garde et date du jugement
6) Certificat de radiation (si l'enfant fréquentait auparavant une autre école)

Inscription à la restauration scolaire du 14 mai au 30 juin

1) Avis d'imposition 2017 sur les revenus de 2016
2) Règlement intérieur de la restauration scolaire signé par les parents

TARIF RESTAURATION SCOLAIRE

Prix par repas et par enfant, à compter du 1er janvier 2018 :

La pause méridienne de 11h30 à 13h30 comprend non seulement le repas servi aux enfants mais aussi tous les frais se rapportant à cette "pause".

En effet, la nourriture servie aux enfants ne représente que la partie émergée de l'iceberg.
Dans la partie immergée nous avons le personnel communal qui assure la surveillance mais aussi l'entretien des locaux (6 salles de restauration, 3 offices et la cuisine centrale).

Quotient mensuel	Tarifs 2018
De 0 à 700 €	3.37
De 701 à 1000 €	3.69
De 1001 à 1300 €	4.04
De 1301 et plus	4.24
Repas PAI *(Projet d'Accueil Individualisé)*	1.38
Repas Enfants extérieurs	8.43

Tous ces locaux doivent répondre à des normes d'hygiène très précises et pour la cuisine centrale nous devons avoir un agrément délivré par les services vétérinaires.
Chaque année nous sommes donc amenés à effectuer des travaux de maintenance mais nous devons aussi acheter du nouveau matériel.

En moyenne durant la période scolaire 400 à 450 repas sont confectionnés chaque jour.

Tous les Parminois par leurs impôts contribuent à ces dépenses car la part réclamée aux parents ne couvre pas l'intégralité des frais engagés.

Sylvie Aubert
Adjointe aux Affaires Scolaires
et à la Restauration.

RYTHMES SCOLAIRES

Les conseils d'école extraordinaires se sont réunis le 22 janvier 2018.
A une très large majorité ils ont voté pour le retour à la semaine des 4 jours (lundi, mardi, jeudi et vendredi).
Les résultats ont été transmis auprès des services de l'Education nationale.
Un courrier a été adressé au Directeur des Services Départementaux de l'Education Nationale du Val d'Oise (DASEN).
Par courrier reçu le 8 mars 2018, le DASEN a émis un avis favorable à la dérogation envisagée pour la rentrée de septembre 2018, c'est-à-dire le retour à la semaine de 4 jours, (lundi, mardi, jeudi et vendredi).

Rappel :
Résultats du sondage réalisé fin 2017 par la commune auprès des parents d'élèves des écoles de Parmain (sauf les élèves de CM2 qui seront au collège à la rentrée 2018).
Les questionnaires étaient nominatifs (un seul par famille).

Nombre de familles interrogées	355
Nombre d'élèves (sans les CM2)	475

- 184 familles ont répondu soit 52%
- 171 familles n'ont pas répondu soit 48%
- 36 familles ont choisi la semaine de 4 jours ½ soit 19,56%
- **148 familles ont choisi la semaine de 4 jours soit 80,43% (lundi, mardi, jeudi, vendredi)**

Sylvie Aubert,
Adjointe chargée des affaires scolaires

Repas de l'Age d'Or

Le dimanche 3 décembre 2017, 250 personnes ont été invitées par la municipalité à une belle journée de fête à la salle Jean Sarment.

Le thème du spectacle était le cabaret transformiste, et la troupe Octarine nous a accompagnés tout au long du repas.
L'orchestre « Dj » a fait danser nos anciens jusqu'à la fin de l'après-midi.

Doyenne – Mme Iharassary Jeannine, 89 ans
Doyen – M. Tauzin Gérard, 87 ans

Doyenne, Doyen de la maison de retraite Quai des Brumes
Mme Soye, 96 ans
M. Millerat, 95 ans

• Colis de noël

Afin de fêter Noël autour d'un bon repas, la municipalité a offert comme chaque année à nos aînés de plus de 65 ans (pour ceux qui ne participent pas au repas de l'Age d'Or) un colis gourmand composé de divers produits du terroir (cette année le Sud-Ouest a été choisi). 110 colis individuels et 120 colis couples ont été distribués.

Nicole Dodrelle
Adjointe chargée des affaires sociales

Menu

- *Cocktail Princesse*
- *Assiette Périgourdine*
- *Grosses ravioles aux Ecrevisses – Pointes d'asperges vertes, sauce Nantua*
- *Pause fraîcheur pomme calvados*
- *Chapon aux morilles, purée de patates douces et son trio gourmand de légumes anciens*
- *Tomme, chèvre et sa confiture de cerises noires sur ses jeunes pousses*
- *Baba au rhum et sa chantilly*

Noël des enfants de nos résidences sociales

Le 13 décembre 2017, petites filles et petits garçons venant des résidences « Les Glycines » et « Les Jonquilles » étaient conviés autour du sapin de Noël traditionnel.

La municipalité leur a offert des jouets (patinette, mini ferme, cuisine…).
Un goûter a régalé petits et grands.

Ce fut un très joli moment convivial.

Nicole Dodrelle
Adjointe chargée des affaires sociales

Jazz au fil de l'Oise

Foule à la salle Jean Sarment le samedi 16 décembre.
Parmain, partenaire du festival depuis ses débuts, accueillait ce soir-là le final du 22ème Jazz au fil de l'Oise.

Au programme, le "Django Memories Quartet" : à la guitare Stochelo Rosenberg et Hono Winterstein, au violon Timbo Mehrstein et à la contrebasse Xavier Nikqi. Ils ont interprété des classiques de Django Reinhardt ainsi que des morceaux de jazz manouche au grand plaisir des 500 spectateurs présents. Trois bis ont clôturé cette soirée musicale d'exception.

Dominique Mourget,
Déléguée aux associations
et à la gestion des salles

Théâtre

Extrait de Facebook

Salon du Livre

Organisée conjointement par la municipalité, la bibliothèque municipale, l'association La Pépinière du Pré et la junior association A Chacun son Loisir, cette journée du 11 février dédiée à l'Écriture, aux Arts et aux Jeux a vu une belle affluence !

Bien sûr, vous avez pu y rencontrer des auteurs et des éditeurs, mais aussi croiser les auteurs en herbe des groupes scolaires de l'école du Centre et de Jouy-le-Comte qui dédicaçaient fièrement leur premier livre ! Bravo à tous les enfants !

Les plus jeunes, des écoles maternelles de Maurice Genevoix et de l'école du Centre, avaient créé à votre intention des fresques-puzzle grand format qu'il fallait reconstituer après avoir mené l'enquête pour retrouver le morceau manquant !

Merci aux parents d'avoir aidé les plus jeunes…. et chapeau bas aux artistes en herbe !

Les jeux vidéo, la machine à badges ainsi qu'une partie du matériel pour l'animation de création musicale numérique ont été prêtés par le Conseil Départemental, les ordinateurs ont été mis à disposition par la société Proxy Micro et les jeux en bois ont été prêtés par Madame Vincent. Les services techniques de la commune ainsi que le Parmain Athlétic Club (chargé de la restauration) ont œuvré avec entrain. Que chacun en soit remercié. Toutes ces contributions ont participé à créer une fort belle journée !

À bientôt pour de nouvelles aventures !
Surveillez le portail de la bibliothèque municipale :
http://opac3d.parmain.fr !

La Pépinière du Pré

À la croisée des Arts et des Lettres

La salle Jean Sarment était remplie d'étoiles en cette journée du dimanche 11 février. Mais ne vous méprenez pas, le thème du Salon du Livre 2018 ne traitait pas d'astronomie ! Les étoiles brillaient dans les yeux de tous les artistes en herbe venus découvrir et faire découvrir leurs œuvres à leurs parents et aux visiteurs. En effet, 4 classes des écoles élémentaires du Centre et de Jouy-le-Comte ont bénéficié de l'intervention de l'autrice Mireille Mirej qui les a guidés dans l'écriture d'histoires inédites. Ces textes, publiés dans le recueil « À la recherche du conte perdu », se sont inspirés d'une vidéo des Chevalire, petite troupe de chevaux et cavalières ayant bravé les intempéries le jour J pour se présenter aux jeunes auteurs. Quelle fierté pour les écrivains en herbe de dédicacer leur livre en ce dimanche !

La littérature n'était pas seule à la fête car 3 classes des écoles maternelles (Centre, Genevoix 1 et Genevoix 2) avaient choisi les couleurs pour s'exprimer. Grâce au peintre plasticien Gérard Besset, les petits artistes ont laissé libre cours à leur imagination sur de grandes fresques. Ils ont ainsi exploré la technique du « dripping » si chère à l'artiste parminois.
Petits et grands ont profité de cette belle journée pour admirer, lire, jouer, enquêter et explorer les différents univers de ce salon dans lequel auteurs, illustrateurs, éditeurs, associations et artistes se sont faits une joie d'accueillir chaque visiteur.

Notre Pépinière se réjouit que de nombreuses graines de créateurs aient de nouveau été semées à cette occasion !

La jeunesse était à l'honneur avec la participation très active et dynamique d'une toute nouvelle association à Parmain : A chacun son Loisir. Nous laissons la parole à ces jeunes motivés et aux projets prometteurs !

Delphine Plantecoste
Présidente
http://lapepinieredupre.free.fr
www.web-a-plumes.fr

A chacun son loisir

La Junior Association fait salon !

Le 11 février, la Junior Association organisait son troisième événement lors du Salon du Livre de Parmain. Les membres de l'association ont été heureux d'être associés à l'organisation générale ainsi qu'aux animations "Enquête au Salon", "Makey Makey","Lectures de contes" et ont fait partie du jury du concours de nouvelles destiné aux collégiens et lycéens.

Enfants et parents ont déambulé dans les allées de la salle à la recherche d'œuvres dérobées...
Nous espérons vous revoir lors de nos prochains événements !
Chloé, Elza, Emma, Lorie, Théo…

achacunsonloisir@gmail.com
www.facebook.com/achacunsonloisir

Galettes des rois à la fondation Chantepie-Mancier

Comme chaque année, les mairies de Parmain et de l'Isle-Adam ont fêté nos anciens.
Les membres des CCAS des deux villes ont été conviés.

La commune de Parmain a offert les galettes et le champagne.
L'ambiance a été très conviviale, les aînés ont participé à cet après-midi en chantant.

Nicole Dodrelle
Adjointe chargée des affaires sociales

Séjour ski

Accueils de loisirs et Club Ados

Le séjour organisé par la commune de Parmain, a eu lieu du 24 Février au 3 Mars 2018 au Collet d'Allevard (Isère). 40 jeunes de la commune ont pu y participer (25 élémentaires et 15 adolescents) et étaient encadrés par 6 adultes (1 directrice et 5 animateurs).

Dans le cadre du projet éducatif de la commune, qui donne une place prépondérante à l'accès aux loisirs pour tous, le séjour ski prend une grande place puisqu'il permet la découverte pour tous, d'un sport spécifique dans un cadre ludique encadré par une équipe d'animation qui s'emploie à faire découvrir et partager les activités liées à cet environnement.

Cette année, du fait de la météo plutôt défavorable, les enfants n'ont pu apprécier à sa juste valeur le milieu montagnard et ont dû s'adapter, par la force des choses, aux différentes conditions climatiques !

Grâce aux conseils et à l'investissement des professeurs de l'école de ski français et de l'équipe d'animation, les enfants ont pu apprendre les bases, pour les novices, et se perfectionner pour les autres. Ils ont su respecter les consignes d'apprentissage mais aussi les règles de sécurité appliquées sur les pistes (ne pas stationner en milieu de piste, porter assistance, respect d'autrui...).

La bonne volonté des enfants et leur motivation ont fait que tous ont progressé malgré les mauvaises conditions extérieures.

En effet, le froid et la neige faisant partie intégrante du séjour, ont limité les sorties et diverses activités spécifiques (balade en raquettes et grand jeu annulés, activité luge réduite, ski libre en après-midi limité, surtout pour les débutants, ...). Mais, malgré cela, les enfants sont revenus enchantés de leur séjour et attendent l'an prochain avec impatience...

Laëtitia Moy
et l'équipe pédagogique

Carnaval

17 avril 2018 : un Carnaval plein d'imprévus !!!

Vent glacial, températures sibériennes, orages de glace, puis tempête de neige… tous les éléments semblaient s'être ligués pour empêcher le déroulement du Carnaval de Parmain 2018.

Mais c'était compter sans la détermination des Parminois, bien décidés à ne pas se laisser priver de leur fête.
A 12 heures, la décision fut prise : repli sur la salle Jean Sarment pour un carnaval « indoor » inédit !

Avec une efficacité redoutable, les services techniques de la ville entreprirent le démontage de l'intégralité des infrastructures installées au stade Jacques Hunaut et leur réinstallation aux abords et à l'intérieur de la salle Jean Sarment.

Pendant ce temps, tous les réseaux sociaux locaux ainsi que le site de la ville avaient été mis à contribution pour informer les Parminois du maintien des festivités et du changement de lieu, et comme prévu initialement, dès 14 heures, les « carnavaliers », déguisés pour la plupart, investirent les lieux dans la joie et la bonne humeur.

Le groupe HappyPop interpréta quelques titres de son répertoire, avant que le Western Band Seugy n'improvise sur scène un concert festif particulièrement dynamique.

Pendant ce temps, à l'abri des chapiteaux installés à l'extérieur, le traditionnel lâcher de ballons se déroula dans une confusion très bon enfant, la neige tombant alors à gros flocons. Entraînés par un vent soutenu, les petits aéronefs porteurs de message mirent aussitôt cap au sud. Jusqu'où iront-ils cette année ? L'avenir nous le dira dans quelques jours, avec le retour des cartes-réponses rédigées à cette fin par les jeunes participants.

Le non moins traditionnel concours de déguisement fut cette année agrémenté de chorégraphies improvisées par les concurrents, prises en compte pour l'attribution des récompenses, afin de stimuler leur créativité et leur participation. Des lots de consolation furent toutefois distribués à tous les candidats malchanceux.

C'est bien connu, pas de carnaval de Parmain sans confetti. L'édition 2018 ne dérogea pas à la règle, et le sol de la salle Jean Sarment se couvrit rapidement d'un tapis multicolore du plus bel effet. Ce qui occasionna, en fin de fête, une autre chorégraphie, avec accessoires de ménage : le balayage intégral de la salle, pris en charge spontanément par un certain nombre de bénévoles. Merci à eux !

Seul regret de la journée, la décision d'annuler le défilé, l'état des chaussées enneigées ne permettant pas son déroulement dans des conditions de sécurité acceptables, tant pour les véhicules que pour les « carnavaliers ».

Les Parminois ne purent donc pas voir défiler les chars mis à notre disposition par l'association de la Fête du Bois Hourdy de Chambly, dont la décoration particulièrement réussie cette année était sur le thème médiéval.

Quant à Monsieur Carnaval, il aura bénéficié de ce fait d'une remise temporaire de peine. Mais ce n'est que partie remise et il n'échappera pas longtemps à son funeste destin ; son embrasement est reporté au 20 mai, à l'occasion de la Fête de la Ville.

Merci aux échassiers de la troupe des Matachines pour leur animation au milieu des enfants tout au long de l'après-midi, à notre courageuse crêpière, restée dehors à affronter le froid derrière ses bilics et aux élus présents pour leur aide de tous les instants.

Merci encore au personnel des ateliers, pour leur réactivité. Sans eux, cette année, pas de carnaval. Le redéploiement vers la salle Jean Sarment ayant en outre été mené sans les empêcher de procéder dans la foulée au salage et au déneigement des voies de circulation de la commune. Chapeau bas, Messieurs !

Emilie Portier
Conseillère municipale chargée des fêtes et cérémonies

Concours d'orthographe

Cette année pour notre concours d'orthographe, plus de cinquante personnes ont répondu présent.
La moitié des participants (élèves primaires et collégiens) avait moins de 15 ans.

Grands et petits ont « planché » sur les différents textes, dont la difficulté était proportionnelle à leur âge.

La remise des prix s'est déroulée dans une ambiance très conviviale autour du pot de l'amitié.

Tous les enfants ont été récompensés par un livre de l'association « Le Pré du Plain », un chèque Cadhoc, et les cinq premiers adultes ont reçu un livre.

GAGNANTS :
CM1-CM2 : 1er : Sybille Delcroix
2ème : Emma Glesener - 3ème : Nicolas Scardia

GAGNANTS :
Collège : 1er : Louis Scardia - 2ème : Manon Seulin
2ème ex æquo : Loïc Laisney - 3ème : Sarah Germain

Dictée CM1 / CM2 : L'enfant qui commandait aux nuages

Jean-Christophe était aussi un magicien. Il marchait à grands pas dans les champs, en regardant le ciel et en agitant les bras. Il commandait aux nuages. Il voulait qu'ils allassent à droite, mais ils allaient à gauche.

Alors, il les injuriait et réitérait son ordre. Il les guettait du coin de l'œil avec un battement de cœur, observant s'il n'y en aurait pas au moins un petit qui lui obéirait, mais ils continuaient de courir tranquillement vers la gauche. Alors il tapait du pied, il les menaçait de son bâton, et leur ordonnait avec colère de s'en aller à gauche. Et, en effet, cette fois, ils obéissaient parfaitement.
Il était heureux et fier de son pouvoir.

Romain Rolland

Dictée Adultes : Il y a de l'Hugo dans l'air… (Merville, 1996)

Quel beau cadeau de Noël que le dernier-né des studios Disney ! Quoi que l'on pense de ces superproductions typiquement américaines, quelle que soit notre méfiance après les trahisons qu'ont déjà subies les chefs-d'œuvre de notre littérature, cet intermède de poésie tombe à pic… Puisse le cabri de la gracieuse bohémienne nous faire oublier, ne fût-ce qu'un instant, nos vaches folles ! Puissent les éclats joyeux des foules d'antan couvrir ceux, d'une tout autre gravité, de ces satanées bouteilles de gaz !

Car cette histoire n'est pas seulement celle d'une cathédrale, quelques séduisants que soient son chevet, ses tympans gris clair, ses gargouilles dégouttantes de pluie. C'est aussi celle d'un Paris moyenâgeux, avec ses baladins, ses marionnettes et ses culs-de-jatte…. Sans oublier les coupe-jarrets, tire-laine et autres escarpes rusés qui, se faufilant entre les échoppes, détroussaient le chaland sans crainte de se faire choper. Et vous voudriez que l'on fît la fine bouche, sous prétexte que ce dessin animé là est l'œuvre des Yankees ?

Dictée Collège : La course de chars

Au sixième tour, il devint évident que la vitesse avait augmenté petit à petit. Les chevaux, aussi bien que les hommes, semblaient sentir que le point culminant de la course approchait. Penchés en avant les spectateurs suivaient des yeux, en silence, leur favori.

Sur les gradins occupés par les Romains, quelques paris s'échangeaient encore. Un Romain proposa :
« Cent sesterces sur Messala ! «
(…) En effet, Messala prenait de l'avance. Ses chevaux galopaient tête basse, les prunelles dilatées et les naseaux si rouges qu'on les eût dits barbouillés de sang. Ils frôlaient à peine le sable de la piste. Combien de temps pourraient-ils soutenir cette allure endiablée ? Un fait est certain : ce fut avant ceux de Ben-Hur qu'ils contournèrent encore les deux bornes du sixième tour.

(…) Ben-Hur galopait toujours dans le sillage de Messala et, toujours, les mains solidement refermées sur ses guides, il retenait ses chevaux.
(…) Mais que ce passait-il ? Pourquoi les spectateurs avaient-ils poussé ce hurlement ? Messala jeta un bref regard sur sa droite.
Ben-Hur venait de détendre ses guides, et la mèche de son fouet, vive et souple comme le corps d'un serpent, ondulait au-dessus de son attelage et frôlait, telle une menace subtile, les oreilles des pur-sang. Son visage n'était plus pâle comme tout à l'heure, mais coloré, et ses yeux lançaient des éclairs. On aurait dit qu'il avait transmis sa volonté à ses chevaux, car ceux-ci, affolés par la caresse du fouet, redoublèrent de vitesse et, en quelques foulées, rejoignirent le char de Messala.
De la voix aussi, Ben-Hur les aiguillonnait :
« Altaïr, Rigel, Antarès, Aldébaran. Vous êtes beaux, vous êtes vigoureux ! Vous êtes invincibles ! Encore un effort mes gazelles ! Demain, vous serez très loin d'ici ! Vous reverrez les tentes noires du désert ! Les enfants vous flatteront ! Les femmes vous apporteront de l'eau fraîche ! Et votre bon maître Ildérim sera fier de vous ! Encore, encore, encore ! « .
(…) Maintenant, le visage transfiguré, rayonnant il couvrait, dans un tonnerre d'acclamations, l'ultime fraction de la course. Il ne galopait plus vers la ligne d'arrivée. Il volait vers la victoire !

Lewis Wallace

Chasse à l'œuf

En milieu de matinée, ils étaient déjà nombreux à attendre impatiemment derrière les grilles du Jardin des Arts.
Sous le soleil printanier de ce samedi 24 avril, armés de leurs petits paniers, les jeunes Parminoises et Parminois des écoles primaires étaient prêts…

A l'ouverture des grilles à 10 heures 30, une joyeuse ribambelle envahit rapidement le jardin pour y récupérer les œufs multicolores disséminés dans le parc.

Leur cueillette effectuée, guidés en bon ordre par l'escalier conduisant dans la cour de la Mairie, ils purent échanger le produit de leur récolte contre les sachets de chocolat qui les attendaient sous le petit chapiteau.

Il paraît que la gourmandise est un vilain défaut. Tout est question de quantité, et parions que les jeunes chasseurs d'œufs parminois (…et leurs parents !) sauront consommer avec plaisir mais également modération.

Emilie Portier
Conseillère municipale chargée des fêtes et cérémonies

Noël des enfants de la ville (6 décembre 2017)

Marché de Noël (9 et 10 décembre 2017)

Fête des jeux en bois (3 février 2018)

Remise des diplômes du travail au personnel communal (12 janvier 2018)

C'est dans la salle des mariages et en présence de Monsieur le Maire, que s'est déroulée la remise des diplômes du travail aux agents municipaux, en activité ou retraités, récompensés pour leurs nombreuses années de service.

Jeu

Nouveau

Jeu : "Le coin du lutin fouineur"

Les Affaires Culturelles créent dans le Bulletin de Parmain, une page artistique et culturelle pour les petits Parminois. Elle s'adressera aux enfants à partir de 7 ans et aux adolescents jusqu'à 13 ans. Elle comprendra un jeu autour d'une œuvre (sculpture, peinture, photographie, littérature, musique) récompensé par une surprise aux deux premiers qui trouveront la réponse. Les réponses devront nous parvenir par le biais du lien créé sur le site au 31 du mois suivant la réception de votre bulletin.
Nous souhaitons bonne chance à tous les participants.

Martine Desry
Conseillère municipale, déléguée aux affaires culturelles

PROMENONS NOUS DANS PARMAIN

LE PEINTRE LOUIS-MARIE LEMAIRE

Peintre de fleurs et de paysages, graveur, sociétaire des Artistes Français.
Louis-Marie Lemaire naît à Paris le 19 avril 1824 dans le quartier Saint-Antoine et y décède en mars 1910 à 86 ans.

C'est dans ce quartier qu'il se lie d'amitié avec Auguste Boulard (peintre et maître d'Édouard Manet).

Celui-ci vivant à Champagne-sur-Oise pendant la belle saison, l'attire dans notre jolie vallée de l'Oise. 1
Louis-Marie Lemaire vient à L'Isle-Adam dès 1862, puis se fixe à Parmain chaque été dans un hôtel particulier du XIXe siècle, construit en briques et pierres de taille dans un style architectural romantique, agrémenté d'une tourelle.

La Mairie de Parmain possède une de ses œuvres, un important pastel de fleurs (don de son épouse). 2 3
En son honneur, la ville de Parmain a donné son nom à sa salle d'expositions (derrière la Mairie) où l'on peut admirer ponctuellement les œuvres d'artistes contemporains (consulter l'agenda du site de la ville pour connaître les expositions à venir).

** Un pastel est une œuvre réalisée sur papier épais granuleux, ou sur papier abrasif, avec des craies composées de pigments de couleur, de poudre de craie et de gomme arabique (liant) désignées sous le terme de pastel sec. C'est donc une peinture sèche (à ne pas confondre avec le pastel gras qui est de la peinture à l'huile solidifiée).*

QUESTIONS :

1 Trouve la maison de Louis Lemaire à Parmain et note son adresse.

2 Trouve le grand pastel de Louis Lemaire qui appartient à ta ville et dis-nous où il se trouve.
Un indice : pour y parvenir tu devras gravir 21 marches (en silence *).

3 Quand tu l'auras trouvé, compte le nombre de papillons et de roses blanches épanouies et en bouton (toujours discrètement *).

*** : indices**

Les deux premiers qui donneront les bonnes réponses recevront une surprise.
Attention ! On ne triche pas…
On ne va pas se promener sur Internet. On se promène dans Parmain. www.ville-parmain.fr

Association des Commerçants et Artisans Parminois (ACAP)

Comme tous les ans, du 1er au 15 octobre 2017 s'est déroulée la quinzaine commerciale. Cette année de gros lots ont été mis en jeu : des téléviseurs, des liseuses, des tablettes, des barbecues. Chaque commerçant participant a pu faire gagner un Parminois.

Le Président de l'ACAP,
Jean-Paul Bardet

Association des familles de l'Isle-Adam / Parmain

Bourse aux vêtements du lundi 16 avril au vendredi 20 avril 2018 - Salle Jean Sarment à Parmain

- Dépôt des vêtements : lundi 16 avril de 8h30 à 17h00
- Vente des vêtements : mardi 17 avril de 9h00 à 20h00 et mercredi 18 avril de 9h00 à 19h00
- Paiement et retrait des invendus : vendredi 20 avril de 16h00 à 18h00

Droit d'entrée : 3 € par famille pour 10 articles déposés (vêtements, chaussures ou accessoires).

La Présidente,
Danièle Decaen

La leche league

Vous attendez un bébé ? Vous êtes une jeune maman ? Vous souhaitez échanger avec d'autres parents sur les besoins de votre enfant allaité, parler « travail et allaitement », emprunter des ouvrages ciblés, partager des façons de porter les bébés ?

La Leche League vous invite à des réunions d'information et de soutien sur l'allaitement.
Tous les parents et futurs parents intéressés par la relation mère/enfant à travers l'allaitement sont invités aux réunions, ainsi que les bébés et jeunes enfants. Les réunions se terminent par un goûter apporté par les uns et les autres.

La Leche League Internationale est présente dans 70 pays. Elle est reconnue comme autorité internationale en matière d'allaitement (statut de conseiller auprès des Nations Unies notamment) et comme Organisation Non Gouvernementale (ONG) auprès de l'OMS et de l'UNICEF.

Prochaines réunions les samedis 5 mai et 2 juin à 10h, au 71 rue du Maréchal Foch à Parmain.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter les animatrices locales :
- Sophie sophie_bourriaud@hotmail.com
- Caroline c_ubeaud@yahoo.fr
- consulter notre site internet : www.lllfrance.org ;
- ou appeler le répondeur de LLL France
01 39 584 584 pour obtenir les coordonnées des animatrices de permanence (questions urgentes)

Water Polo

ASVO WATER-POLO AU PLUS FORT DE LA SAISON

Le waterpolo est un sport aquatique qui se pratique par équipe, avec un ballon et deux buts situés aux extrémités de la piscine. Un sport d'eau qui prend les bienfaits de la natation.
C'est aussi un sport d'endurance qui permet de travailler le souffle et d'apprendre à maîtriser et gérer les efforts.

A mi- saison, et au début des matchs retours, nos différentes équipes se positionnent déjà comme favorites aux titres de champions d'Ile de France.
L'équipe U11 après 6 matchs sans défaite, est en tête du classement.
L'équipe 2 U13, après 5 matchs, enregistre 4 victoires et 1 défaite, est également en tête du classement.
L'équipe 1 U13, après 6 matchs sans défaite, est en tête du classement.
L'équipe U15 après 4 matchs, 3 matchs gagnés et un match nul se place en 2ème position du classement.
L'équipe U17 après 4 matchs sans défaite, est en tête du classement.
Elle est également qualifiée au 4ème tour du championnat de France qui se déroulera à St Jean d'Angely les 21 et 22 avril prochain.
L'équipe seniors après 10 matchs, 7 victoires, 2 nuls et 1 défaite est actuellement 3ème du classement et toujours en course pour une qualification au championnat de France N3.

L'ASVO élu meilleur club formateur depuis 2 ans, est partie pour garder son titre.

Individuellement, 4 joueurs sélectionnés en équipe régionale U15 pour participer au championnat de France qui se déroulera à Mulhouse.
7 joueurs en équipe régionale U13 participeront au championnat de France à Marseille.

Venez essayer cette activité pour tous de 6 à 60 ans.

Tout renseignement :
Rémy Sédillière
06 10 68 80 14

Au cours du dernier trimestre 2017, l'église Saint Denis de Jouy-le-Comte à Parmain a été fermée au culte et aux visites pour cause de chantier de réfection de murs et de piliers. En effet la pierre calcaire avec laquelle elle est construite, au fil des siècles, s'est effritée, les joints se sont creusés. Aucun danger pour la structure du bâtiment mais l'esthétique en souffrait. Nous avons fait appel à une entreprise de Nesles-la-Vallée, spécialisée en taille de pierre pour refaire les piliers et les voutes abimées. Nous avons également fait refaire quelques mètres carrés de tomettes en mauvais état. Les photos étant plus parlantes qu'un long texte, voici le résultat de ce chantier d'envergure qui sera suivi dès que nous le pourrons de la réfection du mur nord de la nef qui est très humide.

Pilier autel de la Vierge

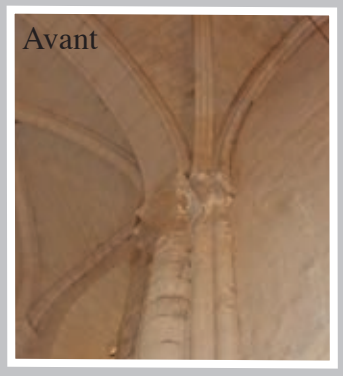

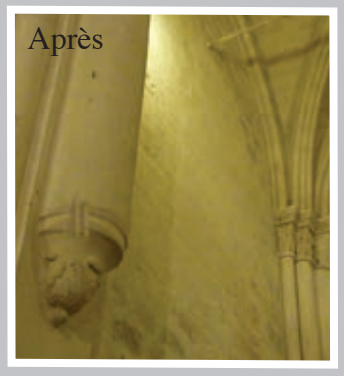

Voûte

Pour cette année 2018, l'association a en projet de faire changer les radiateurs posés en 2003 par des radiateurs plus efficaces et moins « énergivores ». En projet également, le changement de quelques bancs très vétustes. Vous pourrez nous retrouver le 1er septembre au Forum des Associations de Parmain salle Jean Sarment, allée des Peupliers.

Le 21 octobre à 16 heures, concert du chœur Exavocem, sous la direction de Matthieu Boutet. Au programme : « la danse des morts » d'Arthur Honegger et des œuvres de la Renaissance. Prix des places 13 € en pré-vente, 15 € le jour du concert. Et le 16 décembre, nous accueillerons le groupe Esprit Gospel qui a eu tant de succès en 2016.

Voûte

L'église sera ouverte à la visite les 6 mai, 3 juin et 8 juillet 2018 de 15 heures à 18 heures. Possibilité de visite en dehors de ces dates sous réserve de demande préalable au moins 48 heures avant.

Vous pouvez adhérer à l'association (cotisation à partir de 15 €) en vous adressant au siège de l'association.

Site Internet est régulièrement mis à jour : http://arej.fr

Contact : Christian MOURGET
24 rue du Moulin 95620 PARMAIN
01 34 73 09 39 / 06 10 52 93 32 - arej2@wanadoo.fr

Pilier Saint Joseph

Loto de la Saint Valentin

Nous avons eu le plaisir de recevoir plus de 250 personnes, un franc succès !!!

Le thème de ce loto était : la SAINT-VALENTIN.
A titre d'information, voici quelques lots remportés par les heureux gagnants :

- un séjour à Center Parc,
- un vol en simulation Boeing 737 pour 3 personnes,
- des repas au restaurant pour 2,
- une magnifique corbeille de produits de beauté avec bon d'achat,
- une couette,
- une sorbetière,
- un bon pour Madame avec coupe et brushing ....

Sans oublier l'incontournable jambon et les lots "mixtes": corbeille de fruits, verres en cristal de bohème, champagne, cave à vin, téléviseur ....

Alain Wambecke,
Président du PAC

Muay Thai Boxing

L'association Muay Thaï Boxing Parmain a pour objet d'animer et d'initier la pratique du Muay Thaï en club à travers des activités pugilistiques et ludiques en s'adaptant à la demande de chacun.
Entraînements au Gymnase Alain Colas, rue des Coutures
Horaires : Lundi 18h/20h - Samedi 19h/22h
Renseignements : Alexis Patin, Président
06 48 36 15 87

CPCLC

- Atelier collectif de relaxation et sophrologie :
Venez découvrir la relaxation et la sophrologie au sein du CPCLC à Parmain.
Chaque semaine, le vendredi matin de 10h à 11h15 (hors vacances scolaires) a lieu un atelier collectif.
« Accordez-vous une pause, un moment de détente et de bien-être ».
Ces séances vous permettent de développer le calme, la détente, de vous recentrer, de vous libérer de tensions corporelles et mentales, de mieux respirer, d'améliorer votre sommeil, de mieux gérer votre stress.
L'objectif étant de vivre un moment rien que pour soi et de découvrir des outils simples que vous pourrez intégrer dans votre quotidien.
Des places sont encore disponibles.

Salle de danse

- Danse de salon pour les adultes :
le samedi à 14h, venez apprendre à danser seul ou en couple, vous amuser dans une ambiance conviviale et souriante. Vous apprendrez le cha-cha-cha, le paso doble, le jive (rock and roll) ainsi que le tango et la valse. Les cours de danse de salon permettent d'améliorer la coordination, l'équilibre, la posture, la respiration, tout en favorisant le bien-être. Des places sont encore disponibles.

Dojo

- Atelier cuisine du monde :
Le jour est fixé en fonction des demandes.
Découvrez nos cours de cuisine du monde et faites voyager vos papilles à travers des recettes emblématiques du monde entier ! Une évasion culinaire.

Si vous désirez des renseignements sur toutes nos activités, n'hésitez pas à contacter Caroline.
Pour information, le spectacle de fin d'année du CPCLC aura lieu à la salle Jean Sarment le samedi 23 juin 2018 à 20h.

Inscriptions et renseignements : Tél. : 01 34 69 60 14 - cpclc@wanadoo.fr - www.cpclc.fr

Parmain Classic

Les passionnés de voitures anciennes sont toujours prêts à partager leur amour pour les belles mécaniques. L'association Parmain Classic, qui regroupe les passionnés de la région, organise une journée de fête autour de l'automobile ancienne et d'exception, le dimanche 17 juin 2018.

Cette journée de la locomotion s'installera cette année allée des Peupliers et dans la salle Jean Sarment.
Les voitures et motos, seront exposées sur l'allée, et la salle Jean Sarment permettra de découvrir plusieurs activités : modèles réduits … Plusieurs artistes s'exposeront : photographes, dessinateurs, ainsi que les « Merveilleuses Machines de Georges Couppey ».
Au cours de l'après-midi, c'est un concours d'élégance qui sera organisé sur l'allée des Peupliers ! Les voitures seront présentées au public par leurs équipages, en tenue conforme à la date et au style de leur véhicule.

Dimanche 17 juin : réservez cette journée pour passer un bon moment dans l'ambiance des véhicules d'une autre époque.
Offrez-vous, ou offrez aux enfants, un saut dans le temps à bord d'une voiture de votre choix.

Francis Thibaud

Nouvelle Association Parminoise

Zumba Family

Cette association a pour objet : *« l'enseignement et l'animation sportive et culturelle des danses pas uniquement mais notamment les danses latines ainsi que la mise en place, la gestion et le commerce de cours, de spectacles, de produits dérivés et de voyages s'y rapportant ».*

Président : Philippe Rolle
Trésorière : Bénédicte Leurette
Siège social : 5 impasse le Verger

BIENVENUE AUX NOUVEAUX ARTISANS COMMERCANTS

Artisanat Commerces

Nouveau Médecin

Le **Docteur Rémi Prévot** parti à la retraite fin mars, a été remplacé par le **Docteur Lucie Mancheron,** à qui nous souhaitons la bienvenue.

84 rue du Maréchal Foch
95620 Parmain
Tél. : 01 34 73 22 22
Consultation :
Tous les jours sur rendez-vous

CHANGEMENT D'ENSEIGNE :
CITY VISION s'installe au
Centre Commercial les Arcades
rue du Général de Gaulle,
du mardi au samedi de 9h à 12h30
et de 14h30 à 19h00 sauf le
samedi 18h00

Tél : 01 34 73 04 58
Page Facebook cityvision parmain

Pompiers

Synthèse des interventions de l'année 2017 par les sapeurs-pompiers de l'Isle-Adam, sur la commune de Parmain :

Nombre total d'interventions en 2017	Délai moyen d'arrivée sur les lieux (h:mm:ss)	Secours à personnes	Accidents de la circulation	Incendies	Opérations diverses	Protection des biens	Secours à victimes
204	0:08:56	146	6	17	7	19	9

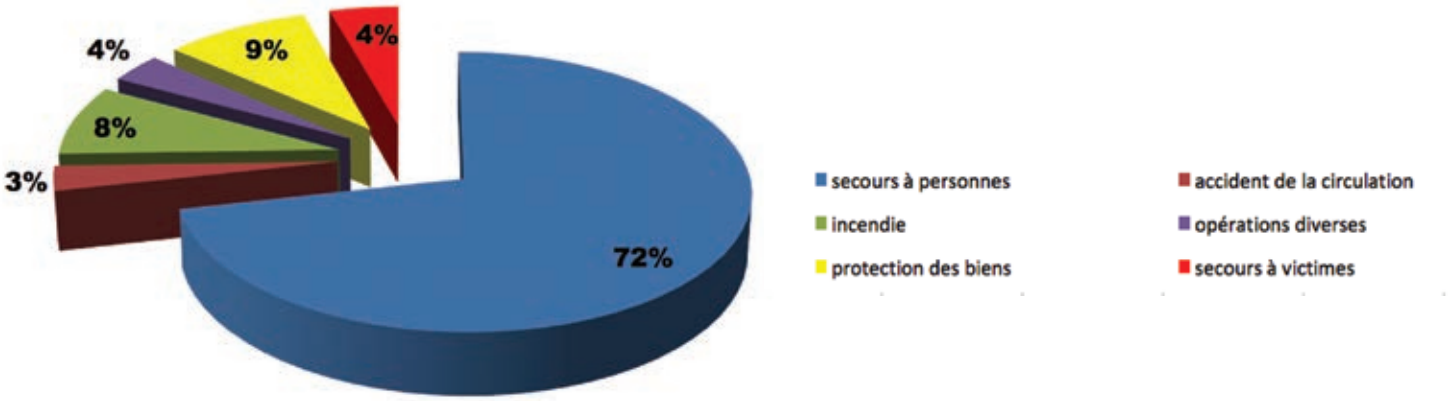

Les sapeurs-pompiers de l'Isle-Adam ont totalisé 1500 interventions en 2017.
L'effectif comprend 59 sapeurs-pompiers, dont 11 professionnels et 48 volontaires.

En ce qui concerne les JSP (Jeunes Sapeurs-Pompiers), les tests de sélection auront lieu **le samedi 30 juin à 9h** au centre de secours de L'Isle-Adam.

Conditions :

- Avoir 14 ans en 2018 (être né(e) en 2004) possibilité d'avoir 15ans après commission,
- avoir un sens de l'aide et de la citoyenneté,
- être sportif,
- ne présenter aucune contre-indication médicale.

Prendre contact avec la section JSP pour un rendez-vous : gilles.rose@sdis95.fr

Autre information : https://jspdelisleadam.wordpress.com/2018/01/23/tests-de-selection-futurs-jsp/

Lieutenant Olivier Boitet
Adjoint au chef de centre de l'Isle-Adam

PNR

Parc naturel régional du Vexin français

Le Parc naturel régional du Vexin français propose un **programme** riche et varié pour **« jardiner au naturel »** qui saura vous séduire.

Dans le jardin du musée du Vexin français à Théméricourt ou chez l'habitant, des **ateliers** et des **formations** sont proposés pour avoir un jardin en bonne santé, savoir entretenir son verger, accueillir la petite faune ou cuisiner les plantes sauvages, agir au quotidien en jardinant sans pesticides pour préserver les ressources (eau, sol et biodiversité) pour un jardin plus respectueux de l'environnement. Sans oublier, deux jours de stage pour s'initier à la permaculture !

Si vous souhaitez plus d'informations : site internet du Parc : www.pnr-vexin-fancais.fr

Réservations au 01 34 48 66 00
Maison du Parc Musée du Vexin français 95450 Théméricourt

TRI-OR
Syndicat pour la collecte et le traitement des ordures ménagères

DÉCHETTERIE

Lors de votre 1er dépôt à la déchetterie, nous vous remercions de vous munir des pièces suivantes à présenter à l'agent d'accueil :
- Pièce d'identité
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois

L'agent d'accueil vous remettra une carte d'accès à présenter lors de vos futurs dépôts

La déchetterie de Champagne-sur-Oise :
- L'accès est interdit aux véhicules de plus de 3.5 tonnes,
- les véhicules à plateau sont autorisés mais le déchargement des déchets doit obligatoirement être effectué manuellement pour des raisons de sécurité,
- les professionnels ont accès à la déchetterie sauf le weekend.

USINE DE TRAITEMENT DE CHAMPAGNE-SUR-OISE

Nous vous rappelons que vos ordures ménagères sont acheminées au niveau de l'usine de compostage de Champagne-sur-Oise. Les déchets biodégradables contenus dans votre sac poubelle sont valorisés en compost. Les déchets verts (tonte, feuilles mortes, brindilles) peuvent être déposés à l'occasion du ramassage des ordures ménagères et ils seront également valorisés en compost.
Le compost est distribué gratuitement par le syndicat TRI-OR aux habitants de Parmain. La prochaine distribution aura lieu tous les mercredis après-midi de mars et avril. La benne est en libre-service sur le parking du syndicat TRI-OR (rue Pasteur Prolongée 95660 Champagne-sur-Oise)

BACS DES EMBALLAGES / PAPIERS ET CARTONS

LE RECYCLAGE DU CARTON
Les cartons d'emballage collectés en porte à porte doivent être déposés à l'intérieur des bacs bleus.

Les cartons déposés sur ou à côté des bacs bleus ne sont pas récupérés avec les autres déchets propres et secs mais lors du passage des ordures ménagères et ne seront pas recyclés. En effet, ils vont absorber l'humidité de l'air, même s'il ne pleut pas. Or, le recyclage du carton est optimal lorsque celui-ci est sec.

Les ordures ménagères restent 3 jours à l'intérieur des BRS (Bio Réacteurs Stabilisateurs)

LES SOLUTIONS PROPOSEES

• Si vos cartons sont trop grands pour rentrer dans le bac bleu, vous pouvez les apporter en déchetterie où ils seront entreposés dans une benne spécifique.

• Si votre bac bleu est trop petit et déborde toutes les semaines, vous pouvez appeler le syndicat TRI-OR qui pourra vous équiper d'un bac de taille supérieure.

Perrine Rosain
Responsable environnement TRI-OR

iDVROOM

2 places de **iDVROOM** ont été implantées sur le parking de la gare de l'Isle-Adam Parmain.

Vos trajets pour aller à la gare sont votre quotidien, alors pourquoi ne pas miser sur la mobilité partagée ?

Le covoiturage a déjà fait ses preuves : frais partagés, convivialité, solidarité, un mode de transport économique et écologique, amélioration du trafic routier, vous avez tout à y gagner!

Depuis 2014, SNCF a mis en place, en partenariat avec iDVROOM, un service de mise en relation de covoiturage pour faciliter les regroupements de voyageurs, qui souhaitent partager un même trajet. iDVROOM c'est aujourd'hui une communauté de 370 000 membres qui covoiturent partout en France, dont près de la moitié en Ile-de-France.

SNCF, en concertation avec les collectivités locales et Ile-de-France Mobilités, développe également un réseau de places dédiées dans les gares. Ainsi, déjà dans une centaine d'entre elles (voir carte interactive sur le site iDVROOM), des places de stationnement réservées au covoiturage sont proposées. Elles sont indiquées par une signalétique et un marquage au sol spécifique. Pour en bénéficier, effectuez votre trajet vers la gare en covoiturage et commandez votre sticker « je covoiture et je prends le train » gratuitement sur le site iDVROOM pour vous identifier.

Et il n'y a pas qu'un seul avantage à utiliser iDVROOM quand vous combinez trajets partagés et voyages en train. En période de travaux sur votre ligne, le covoiturage devient une alternative aux bus de substitution : si vous êtes passager et abonné Navigo, le trajet est gratuit car il est pris en charge par Transilien ; si vous êtes conducteur, Transilien vous verse une indemnité supplémentaire durant les travaux.

Vous souhaitez bénéficier du service iDVROOM ? Rien de plus simple, il vous suffit de vous inscrire sur le site www.idvroom.com – Profitez-en pour découvrir tous les autres avantages.

A propos de...

SOLI BAIL POUR LOUER SANS SOUCI

Des accidents de la vie peuvent conduire certains ménages, en situation administrative régulière, à devoir être hébergés avant de revenir dans un parcours vers le logement. Le dispositif d'intermédiation locative **Solibail** leur permet de quitter l'hôtel social pour accéder à un logement adapté et de bénéficier d'un accompagnement social, avant d'accéder à un logement pérenne.

Dans ce dispositif, une association, agréée et financée par l'Etat, loue un logement à son propriétaire pour y accueillir un ménage sortant d'hôtel. Le propriétaire peut bénéficier d'une déduction fiscale jusqu'à 85% sur le montant des loyers perçus, et peut aussi, le cas échéant, échapper à la taxe sur les logements vacants si le logement est demeuré inoccupé plus d'un an. Il est également éligible aux financements de l'ANAH pour les travaux d'amélioration qu'il souhaite réaliser. Le ménage s'acquitte auprès de l'association d'une redevance, et prend en charge le paiement des fluides et de l'assurance locataire.

L'association assure la gestion locative de l'appartement, les réparations locatives et, si besoin est, la remise en état du bien au départ de l'occupant, conformément à l''état des lieux d'entrée et à l'usage normal du logement.

86 % des propriétaires « Solibail » se sont déclarés satisfaits du dispositif lors d'une récente enquête de satisfaction.

Pour la commune, Solibail, dont les logements conventionnés entrent dans le décompte prévu par la loi SRU, permet de contribuer à la mixité sociale en favorisant une répartition harmonieuse des logements sur son territoire. Aujourd'hui, 5000 logements sont mis en location Solibail en Ile de France.

La DRIHL souhaite aujourd'hui, en collaboration avec les collectivités locales, poursuivre et amplifier le développement de Solibail.

Contacts : un seul numéro Azur : 0 810 90 18 85
http://www.drihl.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/solibail-r294.html

Prochainement

EXPOSITION MERMOZ

Du 14 au 22 avril 2018, l'exposition itinérante de l'association « Mémoire de Mermoz » fera une escale salle Louis Lemaire.
Vous y découvrirez la vie de cet aventurier des airs, aviateur hors du commun, exceptionnel d'audace et de courage, qui contribua à bâtir la légende de l'Aéronautique française.
Nombreux documents, projections de film, maquettes d'avions et affiches sont à découvrir.
« Ainsi, Mermoz avait défriché, les sables, la montagne, la nuit et la mer ». Antoine de Saint-Exupéry. Entrée libre

Exposition ouverte : Du lundi au vendredi 14h - 19h
Les samedis de 10h à 19h
Les dimanches de 10h à 12h30 et de 14h30 à 19h

HABILLONS NOS ARBRES

A l'occasion des Journées nationales de l'arbre
du 13 au 21 octobre
« Habillons nos arbres » devant la mairie.

Nous avons besoin de carrés tricotés ou crochetés (dimension 20x20 cm) ou :
- de la laine
- des aiguilles
- votre créativité !

Chez vous ou avec nous. On compte sur vous !!

Pour tout renseignement :
Tél : 01 34 08 95 95
www.ville-parmain.fr

DECLARATIONS Préalables

DP 095 480 17 O 3047
M.Gillant Etienne
50 rue du Maréchal Foch
Création voûte en pierre
Arrêté positif 20/09/2017

DP 095 480 17 O 3048
M. Peyrouny Alain
47 rue du Val d'Oise
Mise en place d'une pergola
Arrêté positif 27/09/2017

DP 095 480 17 O 3049
M. Irtan Raymond
9 Vieux Chemin Potager
Réfection clôture
Arrêté positif du 13/10/2017

DP 095 480 17 O 3051
Mme Douele Martine
30 rue de Persan
Evacuation pour installation chauffage
Arrêté positif du 09/10/2017

DP 095 480 17 O 3052
Mme Bailly Cécile
81 allée des Peupliers
Aménagement combles+velux
Arrêté positif du 25/10/2017

DP 095 480 17 O 3053
M.Beldame David
42 chemin des Vallées
Création d'un portail-portillon
Arrêté positif du 27/10/2017

DP 095 480 17 O 3055
M. Meyer Ludovic
2 chemin de la Cavée de Neuville
Clôture en fond de parcelle.
Arrêté positif du 02/11/2017

DP 095 480 17 O 3056
Cabinet Brier-Deutsch
147 rue du Maréchal Foch
Division de parcelle
Arrêté positif du 13/11/2017

DP 095 480 17 O 3057
Sci Wang Ni
9/11 rue Guichard
Rénovation façade.
Arrêté positif du 13/11/2017

DP 095 480 17 O 3059
Cabinet Jeanson & Planque
45 rue du Général de Gaulle
Division en vue de construire
Arrêté positif du 15/12/2017

DP 095 480 17 O 3063
Mme Voiton Sarah
7 rue du Clos Pollet
Remplacement portail-portillon
Arrêté positif du 17/01/2018

PERMIS DE Construire

PC 095 480 17 O 1009
Mme Pajnic Dubravka
42 rue du Général de Gaulle
Construction d'une maison individuelle
Arrêté positif du 17/01/2018

NAISSANCES

Le 6 janvier 2018 : Clémentine Bourriaud

Nous sommes heureux d'annoncer la naissance de Clémentine BOURRIAUD, née le 6 janvier 2018 à Parmain.

Le 24 novembre 2017 : Alexandre Tardy
Le 9 décembre 2017 : Johann Coquin
Le 12 janvier 2018 : Rafaël Baptista Le Doucen
Le 21 janvier 2018 : Ivanoé Serra
Le 11 février 2018 : Alyson Ditrik

MARIAGES

Le 30 octobre 2017 : Laurent Feuvrier et Laure Ekserdjian

DÉCÈS

Le 12 octobre 2017 : Madeleine Throuet épouse Carrara
Le 20 octobre 2017 : Jean Pierre Bassinet
Le 30 octobre 2017 : Georgette Botal veuve Gros
Le 30 octobre 2017 : Marie-Thérèse Labrousse veuve Mayer
Le 8 novembre 2017 : Claude Cramête
Le 9 décembre 2017 : Philippe Lecointre
Le 17 décembre 2017 : Christian Strugacz
Le 25 décembre 2017 : Bernard Hässig
Le 27 décembre 2017 : Jacqueline Veislinger
Le 31 décembre 2017 : Georges Hillebrand

Le 1er janvier 2018 : Jean Leborgne
Le 3 janvier 2018 : Gaston Navez
Le 4 janvier 2018 : Arnaud Comte d'Hauterives
Le 11 janvier 2018 : Marcel Vaquez
Le 18 janvier 2018 : Anne-Sophie Rebbot
Le 25 janvier 2018 : Gilberte Nicolas veuve Schiltz
Le 4 février 2018 : Lucien Alexandre
Le 6 février 2018 : Patrick Valent-Falandry
Le 10 février 2018 : Anne-Sophie Beurais

HOMMAGE À PATRICK VALENT FALENDRY

C'est avec une immense tristesse que nous avons appris le décès de notre collègue, Patrick Valent Falandry, conseiller municipal, survenu le 6 février 2018.

Depuis 2008, Patrick participait à de nombreuses commissions où il apportait son expérience.

Toutes nos pensées vont aujourd'hui vers son épouse Viviane, ses deux filles et sa famille.

AGENDA

AVRIL 2018

DU 14 AU 22 AVRIL : Exposition « Mémoire de Mermoz » salle Louis Lemaire

DU 16 AU 20 AVRIL : Bourse aux vêtements, organisée par l'Association des familles de l'Isle-Adam-Parmain à la salle Jean Sarment

MAI 2018

MARDI 8 MAI : Commémoration de la victoire de 1945

JEUDI 10 MAI : Concert Gospel salle Jean Sarment à 14h.

DIMANCHE 20 MAI : Fête de la ville, stade Jacques Hunaut

SAMEDI 26 ET DIMANCHE 27 MAI : Week-end de l'auto & des loisirs organisé par l'association Machines et Merveilles de Georges Couppey (2MGC), salle Jean Sarment

JUIN 2018

VENDREDI 1ER JUIN : Concours de pétanque, stade Jacques Hunaut à 18h

SAMEDI 9 JUIN : Parcours du cœur - Journée du sport, stade Jacques Hunaut à partir de 9h15

• Soirée dansante organisée par le Tango Noir salle Jean Sarment

DU 15 AU 24 JUIN : Exposition Marie-Blanche Droit « 20 ans de peinture salle Louis Lemaire »

SAMEDI 16 JUIN : Remise des dictionnaires en mairie à 10h30

DIMANCHE 17 JUIN : Parmain Classic, allée des Peupliers

LUNDI 18 JUIN : Commémoration de l'appel du Général de Gaulle

SAMEDI 23 JUIN : Spectacle de fin d'année organisé par le CPCLC, salle Jean Sarment

SAMEDI 30 JUIN : Fête du quartier du Val d'Oise

AOUT 2018

MERCREDI 30 AOÛT : Commémoration de la libération de Parmain – l'Isle-Adam

SEPTEMBRE 2018

SAMEDI 1ER SEPTEMBRE : Forum des Associations, 10h 18h salle Jean Sarment

FETE DE L'ENVIRONNEMENT

SAMEDI 8 SEPTEMBRE : retraite aux flambeaux, départ devant l'église de Jouy-le-Comte

DIMANCHE 9 SEPTEMBRE : à partir de 10h, rendez-vous sur le "pré", rue des Maillets

SAMEDI 15 & DIMANCHE 16 SEPTEMBRE
Visite guidée de l'église de Jouy-le-Comte 15h à 18h,
pour les Journées du Patrimoine, organisée par l'AREJ

SAMEDI 22 & DIMANCHE 23 SEPTEMBRE
Kustom Festival & Tatoo, allée des Peupliers

OCTOBRE 2018

DU 5 OCTOBRE AU 14 OCTOBRE
Exposition annuelle de l'AREJ, "Nature morte, nature vivante" salle Louis Lemaire

SAMEDI 6 OCTOBRE :
Journée "portes ouvertes", TRI-OR

DIMANCHE 7 OCTOBRE :
Récital piano M.Tomaszewski, salle Jean Sarment à 17h

DU 17 AU 21 OCTOBRE :
Exposition « Journées de l'Arbre », salle Louis Lemaire

DIMANCHE 21 OCTOBRE :
Concert de l'Ensemble Vocal EXAVOCEM à 16h, à l'église de Jouy-le-Comte, organisé par l'AREJ

Agenda régulièrement mis à jour sur le site de la ville
Pensez à vous inscrire à la newsletter : www.ville-parmain.fr